

Plan d'action 2019

Pôle de Compétitivité Xylofutur

«Produits et Matériaux des Forêts Cultivées»

Table des matières

1. Contexte	3
2. Les objectifs clés du plan d'action	5
2.1 Développer l'écosystème du pôle : Xylofutur pôle national	5
2.1.1 Animation, consolidation et management du réseau :	5
2.1.2 Croissance du pôle pour un impact national	6
2.1.3 Développer l'entrepreneuriat de technologies innovantes	7
2.1.4 Encourager l'implantation de nouvelles entreprises et centres de R&D en région	7
2.1.5 Mettre en place des projets structurants, de visibilité et d'attractivité du territoire	7
2.2 Performance et compétitivité : optimiser l'utilisation de l'innovation pour accroître sa compétitivité.....	7
2.2.1 Favoriser l'utilisation de solutions et équipements innovants d'intérêt pour les entreprises .	7
2.2.2 Encourager la qualité et l'efficacité des processus	8
2.2.3 Faciliter le financement pour la transformation /usine du futur	8
2.3 Croissance : Transformer la R&D investie par les entreprises, laboratoires et financeurs publics en création de valeur et en croissance	8
2.3.1 Elargir les opportunités de marchés des entreprises	8
2.3.2 Faciliter la relation PME/grands groupes sur la chaîne de valeur	9
2.3.3 Prospective : nouvelles technologies et nouveaux besoins qui vont orienter les marchés à 5-10 ans	9
2.3.4 Recherche et innovation collaborative.....	9
2.3.5 Schémas de valorisation et PI.....	9
2.3.6 Faciliter le financement de la RDI.....	10
2.4 Développement international : Renforcer le positionnement international de la filière Forêt-Bois-Papier.....	10
2.4.1 Renforcer le positionnement européen du pôle et de ses adhérents	10
2.4.2 Positionner les entreprises partenaires dans des projets européens	11
3. LA GOUVERNANCE	12

Un nombre d'adhérents en croissance continue, des réponses aux besoins des membres de plus en plus nombreuses et professionnelles, une animation toujours aussi dense, une présence accrue au niveau des instances régionales et nationales de la filière, ...tels sont les exemples qui démontrent le développement du Pôle ces dernières années et la réussite de son évolution. Cette réussite est attestée par la relabellisation de Xylofutur - annoncée par l'Etat en début d'année 2019 - pour la période 2019-2022, phase 4 des pôles de compétitivité.

Il fédère, en mars 2019, 222 adhérents dont 61 % de TPE-PME représentant l'ensemble de la filière Forêt-Bois-Papier. Le président est Jean Michel BOULAY, Senior Advisor Virgin Fiber Cluster Europe chez Smurfit Kappa, groupe papetier européen possédant entre autres l'usine de Factice (33). L'équipe d'animation de 7 salariés est dirigée par Marc VINCENT depuis janvier 2017.

Le Pôle est un accélérateur et catalyseur de compétitivité par l'innovation. Il labellise des projets de RDI. Depuis sa création, 225 projets ont ainsi été labellisés pour un budget total de 411 millions d'euros.

L'action du Pôle s'articule autour des 4 métiers suivants :

- **Métier 1 : L'animation de l'écosystème** par l'information, la communication, le soutien à la formation

Le Pôle est passé de 30 à plus de 210 adhérents et c'est le seul organisme qui rassemble amont / aval / marchés finaux, et les secteurs contributeurs. C'est le résultat d'une forte communication événementielle et de nombreuses animations pour le développement des marchés, des partenariats et des connaissances tels que : XyloDating, Salons, colloques régionaux, nationaux et internationaux, les Prix Xylofutur (Masters et Thèses) et les Conférences du Bois.

- **Métier 2 : Ingénierie de projets collaboratifs de RDI** (Xylo Ingénierie)

Le bilan en mars 2017 est le financement de 138 projets impliquant chacun de 2 à 15 partenaires, par 78M€ de contributions publiques sur un total de 255M€ d'investissements RDI, dont 177M€ d'investissements privés.

- **Métier 3 : Accompagnement individualisé ou en petit groupe à la performance :**

Ces accompagnements sont déployés par le biais de services variés et complémentaires. SIRENA : accompagnement à l'export pour les marchés de la construction et l'agencement des immeubles de moyenne et grande hauteur et vers des pays cibles, suite à la réussite du colloque WOODRISE organisé en septembre 2017, ou bien encore « Inn Wood Invest » l'accompagnement au financement de l'innovation. Tous ces services impliquent l'équipe du Pôle et des expertises et conseils pointus délivrés par des adhérents. C'est dans le cadre de la volonté de l'Etat que ce métier a été développé, afin que les Pôles de Compétitivité soient au plus près des besoins des TPE PME, pour leur permettre d'améliorer leur compétitivité afin d'être en capacité de déployer des activités de R&D et/ou pour absorber des résultats de recherche issus de laboratoires.

- **Métier 4 : «l'Usine à Croissance»** Favoriser l'industrialisation des innovations et développer de nouvelles unités de production

Cela consiste à porter les entreprises et les innovations développées dans le cadre de projets de R et D collaboratifs toujours plus près des marchés.

Faciliter et assurer la mise en place de projets de recherche et de développement innovants, collaboratifs ou non, est une des missions essentielles de Xylofutur comme de chacun des pôles de compétitivité. Ces projets ont pour objectif de créer de la richesse, des emplois et de l'activité, ce qui nécessite un accompagnement technico-économique et marketing du projet tout au long de sa réalisation.

Le Pôle de Compétitivité a pour vocation de faciliter le développement de la filière forêt bois en favorisant le développement de produits adaptés aux exigences des marchés et en favorisant la compétitivité / performance / repositionnement des entreprises de la filière. Au travers de son action, et de par son positionnement unique en France, Xylofutur vise à horizon 2022 un rayonnement au niveau national comme européen.

L'émergence de projets innovants et créateurs de valeur ajoutée se fait autour des domaines d'action stratégiques suivants, qui ont été jugés pertinents par tous les audits et non remis en cause. Dans chacun de ces DAS repris ci-dessous, on distingue plusieurs axes d'innovation stratégiques, et au sein desquels plusieurs priorités :

- DAS 1 : la gestion, l'exploitation et la mobilisation de la ressource,

- **Axe 1 : Optimisation de la chaîne d'approvisionnement**
 - a. Domaine de l'imagerie aérienne /satellitaire, du numérique et de la gestion de données afin de développer des outils de foresterie de précision et de monitoring de la ressource forestière à grande échelle (massif/région) ;
 - b. Innovations technologiques (mécanisation, robotisation) associées aux travaux sylvicoles afin d'augmenter la productivité (bois et autres produits forestiers) et d'améliorer l'adaptation des pratiques à la diversité des contextes ;
 - c. Innovations process pour le renforcement des outils de gestion de la logistique d'approvisionnement (chaîne numérique).
- **Axe 2 : Amélioration et valorisation de la qualité de la gestion forestière**
 - a. Innovations sylvicoles portant sur le choix des essences, la sélection des variétés et la conduite des itinéraires techniques ;
 - b. Innovations produits en lien avec le développement de nouveaux services valorisant les aménités forestières (carbone, biodiversité, loisirs, qualité de l'eau...).

- DAS 2 : la transformation et l'utilisation du bois en produits et matériaux,

- **Axe 1 : Performance de l'outil industriel**
 - a. Innovations technologiques (robotisation, numérique...) pour le triage, le séchage, le sciage, l'usinage, le collage, l'aboutage, l'assemblage et la préfabrication à base de bois matériau ;
 - b. Innovations process dans la chaîne de transformation afin d'optimiser le rendement matière et optimiser la valorisation du matériau.
- **Axe 2 : Développement des usages du Bois Matériau**
 - a. Innovations technologiques pour la mise au point de nouveaux produits à base de bois matériau et de solutions mixtes : intégration des solutions numériques dans la conception (BIM) et dans l'usage, matériaux et produits respectueux de l'environnement (diminution des émissions de COV, santé et bien-être) ;
 - b. Innovation technologiques et process pour la mise en œuvre des produits bois : solutions constructives (ex des bâtiments de moyenne et grande hauteurs), modularité des espaces (changement d'usages, silver-économie), économie circulaire (écoconception, recyclage, démontabilité...) ;
 - c. Innovations marketing pour la distribution des offres : nouveaux modes de commercialisation et réseaux de distribution.

- DAS 3 : le développement du bois source de fibres, matière première de la chimie biosourcée, ainsi que ses applications thermodynamiques (énergie) ou de stockage de CO2

- **Axe 1 : Efficacité des chaînes de prétraitement**
 - a. Innovations technologiques en lien avec les procédés chimiques et thermiques de déconstruction et de purification de la lignocellulose et d'extraction des extractibles (possibilités de transfert de technologie avec l'industrie des plantes annuelles) ;
 - b. Innovations produits sur la base des potentielles de valorisation des

molécules du bois (ex de l'oléorésine ou des lignanes).

Axe 2 : Déploiement de la Bioraffinerie

Le pôle contribuera à soutenir et accompagner les initiatives innovantes en faveur de ce développement de la bioraffinerie, et notamment la mise en place de projets de pilotes et de démonstrateurs.

Deux thématiques transversales viennent compléter ces trois DAS pour prendre en compte de manière formelle les réponses durables aux besoins de notre société et la préservation des ressources, en lien avec les politiques nationales : la Bio économie et le Bas Carbone :

- Thématiques transversales Bioéconomie et Bas Carbone :

- **Axe 1 : Renforcer l'intégration de la chaîne de valeur bioéconomie forestière**
 - a. Innovations organisationnelles contribuant à améliorer la gouvernance, le dialogue, le partage d'information et la dynamique de projet à l'échelle de la filière autour de thématiques d'intérêt communes ;
 - b. Innovations en lien avec le déploiement des outils de comptabilité carbone afin d'homogénéiser les pratiques et améliorer leur performance.
- **Axe 2 : Promouvoir la formation et l'information sur la bioéconomie forestière et le Bas Carbone**

2. Les objectifs clés du plan d'action

Le plan d'action pour l'année 2019 poursuit l'action du pôle des années précédentes, il est une déclinaison pour 2019 du plan d'action stratégique de Xylofutur pour la phase 4, et est construit autour des objectifs clés suivants :

- Pôle national
- Performance et compétitivité
- Croissance
- Développement international

Chacun de ces objectifs est divisé en 2 à 6 sous-objectifs, chacun de ceux-ci se mettant en œuvre à travers plusieurs actions complémentaires.

2.1 Développer l'écosystème du pôle : Xylofutur pôle national

2.1.1 Animation, consolidation et management du réseau :

L'animation du réseau est un des métiers de base de Xylofutur, et continuera en 2019 avec les actions suivantes :

- Organisation/co-organisation d'évènements régionaux ou nationaux : Conférences des bois (6 à 8/an), XyloDating (1 par DAS en Nouvelle Aquitaine, + 1 dans une région d'implantation), Festival Woodrise (octobre), Journée technique (18 juin), Woodchem (novembre), journée sur l'économie circulaire avec la FIBA (Novembre)
- Participation à des évènements régionaux ou nationaux : Forum 3BCAR, Forum Bois Construction (Avril, Xylofutur sera exposant en 2019 en partenariat avec Fibres Energivie). Le Carrefour International du Bois n'a pas lieu en 2019.
- Participation à des réseaux d'Interpôles : CROSSCHIM, SULLY, Réseau Bâtiment Durable, journée des pôles du MTES-MCTRCT (« l'innovation au service de la ville



« durable ») le 11 février. Xylofutur participe également à des travaux InterCSF avec le CSF Bois, le CSF Chimie et Matériaux (pôle Axelera), et le CSF agroalimentaire (pôle IAR), pour définir une action commune à présenter par les CSF au Conseil National de l'Industrie (CNI).

- Participation à des jurys de sélection/concours : Cleantech, Domolandes, trophées bioéconomie, trophées de l'Innovation en Nouvelle Aquitaine,...
- Poursuite des actions de communication : site Web et plaquette Xylofutur, lettre mensuelle, revue de presse, magazine annuel « Esprit des Bois » (en fonction du temps disponible pour 2019), appels à manifestation d'intérêt (4 par an), annuaire des adhérents,...

En 2019, Xylofutur emménagera dans ses nouveaux locaux, au sein de Bordeaux Sciences Agro, dans un bâtiment rénové, et avec 2 autres pôles de compétitivité : AGRISOI (bureaux de Bordeaux), et CIMES, issu de la fusion de VIAMECA et Mont Blanc Industries. AGRISOI est un pôle de la filière agricole. CIMES est un pôle de l'ingénierie et du manufacturing pour les systèmes mécaniques intelligents et partagera un salarié avec Xylofutur. Cette proximité permettra une consolidation des relations avec ces pôles, et le croisement de filières devrait également favoriser l'émergence de nouveaux projets collaboratifs au bénéfice des adhérents des pôles concernés. Le déménagement est prévu pour l'été 2019.

2.1.2 Croissance du pôle pour un impact national

L'élargissement de l'action du pôle dans d'autres régions françaises est lancé, et les premières antennes opérationnelles sont programmées en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Bourgogne Franche Comté. La région Grand Est est planifiée pour 2021 dans le plan stratégique, même si des contacts avancés ont été pris lors du Forum Bois Construction à Epinal/Nancy début avril 2019 avec FIBOIS Grand Est et le Conseil Départemental des Vosges. FIBOIS Grand Est est mobilisé sur la fusion des interprofessions et ne sera pas disponible avant 2020.

- Auvergne-Rhône-Alpes : Un courrier du Conseil régional reçu le 16 avril, reporte à 2020 le financement de Xylofutur en AURA. L'antenne sera cependant créée en 2019 avec le soutien du Conseil Départemental de l'Ain, de Haut-Bugey Agglomération et de FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes. Le démarrage de l'antenne est prévu pour juin 2019, avec 1,1 ETP. Selon les discussions en cours, l'animation de l'antenne se fera sur 2019 grâce à la mise à disposition d'une demi-personne par le CD01 (DAS 2 et 3), d'un tiers de personne par Haut Bugey Agglomération (DAS 1), et d'un tiers de personne (à titre gracieux) basé dans le Puy de Dôme par FIBOIS AURA. Les premiers sujets de projets semblent se porter sur l'utilisation des gros sapins/gros douglas, et la valorisation des produits connexes de scierie. L'antenne devait être basée dans un premier temps dans les locaux de Plastipolis, pôle de la filière Plasturgie, mais les mises à disposition de personnel reportent ce besoin sur 2020. Des actions communes avec Plastipolis sont à l'étude, notamment via un de ses membres, déjà acteur au sein de la filière bois locale. Un rapprochement sera effectué avec Axelera également.
- Pays de la Loire : Le Conseil Régional doit annoncer sa politique pour la filière Forêt-Bois en juin-juillet 2019, et la création de l'antenne se fera en suivant, afin d'avoir la meilleure communication possible. Elle sera située dans les locaux de BOIS HD, la filiale de transfert de l'école d'ingénieurs de l'ESB, et avec le concours d'Atlanbois l'interprofession régionale. Une personne devrait être embauchée lors du deuxième semestre pour l'animation de l'antenne et la détection de premiers projets/promotion de l'action de Xylofutur.
- Bourgogne Franche Comté : FIBOIS BFC est toujours disponible pour la création de cette antenne. Des contacts seront repris avec le Conseil Régional pour définir les modalités de fonctionnement et de financement de l'antenne. Plusieurs contacts sont cependant en cours : CCI de la Côte d'Or (Bois construction et

développement Chimie verte), DDT 58 (valorisation du Douglas, et 2 projets potentiels sur outils numériques innovants pour le transport du bois, et préfabrication de modules pour l'isolation thermique par l'extérieur pour les façades de bâtiments), CR BFC (PSPC Région sur la valorisation des connexes de l'industrie du bois).

En fonction de ces éléments, les objectifs 2019 sur le nombre d'adhérents et les effectifs sont revus à la baisse depuis le début de l'année : Le montant des cotisations est prévu au budget à 160 000 euros HT pour un nombre d'adhérents aux alentours de 270 en fin d'année.

L'embauche d'un salarié pour tenir le poste de Chef des projets Forêt (DAS 1) sera effective au 1^{er} juillet, et le poste sera donc occupé à temps plein conformément aux décisions du dernier Conseil d'Administration de 2018, à partir du 1er juin.

2.1.3 Développer l'entrepreneuriat de technologies innovantes

Cette action a pour but de détecter les porteurs de projets et les mettre en lien avec les structures régionales d'accompagnement, et de valoriser les entreprises innovantes dont les start-ups via les outils de communication du pôle (revue, newsletter, actualités du site internet,...).

Les indicateurs : 1 entreprise créée en 2019, et 45 communications en lien avec les entreprises adhérentes.

2.1.4 Encourager l'implantation de nouvelles entreprises et centres de R&D en région

L'identification de prospects et la mise en relation avec les agences de développement territoriales et l'utilisation de l'IDEX XYLOSUP sont les principales actions de cet objectif. Le nombre de prospects identifiés et relayés vers les agences est l'indicateur, mais sans valeur cible, car le pôle n'a ici qu'un rôle de facilitateur d'une activité menée par d'autres structures.

2.1.5 Mettre en place des projets structurants, de visibilité et d'attractivité du territoire

L'action principale est ici le projet SYLVAPOLIS, porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, en réponse à l'appel à projets sur les Territoires d'Innovation. Le dossier sera remis fin avril, et la réponse devrait être connue à l'automne.

D'autres actions sont également en cours, avec la création de 2 chaires :

- Chaire BIOFORTE sur la Bioéconomie Forestière, avec la Fondation Bordeaux Université et Bordeaux Sciences Agro
- Chaire E2WP avec l'I2M de Bordeaux, et les Arts et Métiers.

L'Equipex XYLOFOREST et l'IDEX XYLOSUP font également partie de ces projets structurants. XYLOFOREST arrive à terme fin 2019, et les différentes voies de poursuite de cet Equipex ont été abordées lors du dernier COPIL tenu en avril, auquel Xylofutur participait.

2.2 Performance et compétitivité : optimiser l'utilisation de l'innovation pour accroître sa compétitivité

2.2.1 Favoriser l'utilisation de solutions et équipements innovants d'intérêt pour les entreprises

Cela se fait par plusieurs voies :

- Utilisation des plateformes E2WP (en cours de montage) et XYLOFOREST : Xylofutur agit sur la promotion des 6 plateaux qui composent Xyloforest dans le cadre de ses actions de communication. Il encourage les acteurs de la filière à faire appel à leurs compétences dans le cadre de l'ingénierie de projet et RD&I, est à l'écoute des consortia de projets générés par la plateforme pour les assister dans la définition de leurs plans de valorisation des résultats de recherche, il contribue à la mobilisation de financements nationaux pour l'enrichissement de l'offre de la plateforme. Le pôle est également partie prenante des réunions du comité de pilotage.
- Détection des besoins des adhérents : par les XyloDating (4 en 2019), les partenariats avec d'autres organismes (pôles, clusters, ...), les projets Interreg dans lesquels Xylofutur est partenaire (Woodmarkets par exemple), les Rendez Vous individuels avec les adhérents, les ateliers de pré-lancement des AMI avec les commissions,...
- La mise en réseau des sous-traitants et des donneurs d'ordres industriels en partenariat avec les pôles de compétitivité des secteurs technologiques (Viaméca, RLH, AXELERA, ...)

2.2.2 Encourager la qualité et l'efficacité des processus

Les interprofessions sont des partenaires privilégiées pour le pôle, qui facilite l'utilisation des organisations professionnelles sur les méthodes et outils pour la qualité et l'efficacité des processus (optimisation des procédés) : communication et mise en relation.

Le pôle vise le renforcement des coopérations entre le système éducatif et le monde économique au service de l'insertion professionnelle des jeunes apprenants, par l'intermédiaire d'un réseau fort qui englobe entreprises du bois, centres de formation, laboratoires de recherche, grandes écoles et universités : Campus des Métiers et Qualifications Forêt Bois, Idex XYLOSUP, Groupe de travail formation.

2.2.3 Faciliter le financement pour la transformation /usine du futur

L'aide à la sollicitation de financements publics dédiés à l'industrialisation (par l'Ingénierie Xylofutur, le Comité des financeurs, le lancement d'AAP communs), et la facilitation de l'accès des entreprises aux financements privés (action Inn Wood Invest ou conventions avec financeurs privés) sont des actions de cet objectif. Le nombre recherché de partenaires financiers est de 5 à terme, de 2 sur 2019. Une convention de partenariat a déjà été signée avec FORINVEST.

2.3 Croissance : Transformer la R&D investie par les entreprises, laboratoires et financeurs publics en création de valeur et en croissance

2.3.1 Elargir les opportunités de marchés des entreprises

Les actions sont diverses :

- Renforcer l'accompagnement des projets d'entreprises, de la R&D à la mise sur le marché : mise en place des comités de valorisation des projets labellisés et

terminés. Cela pourra se traduire par un objectif sur le nombre de produits mis sur le marché issus des projets labellisés.

- Faciliter la pré-industrialisation de produits, par la mise en place de démonstrateurs : territoire d'expérimentation (SYLVAPOLIS), aide à l'émergence et au montage de projets de démonstration, travail avec les territoires pour monter à l'échelle pilote industriel pour répondre aux marchés d'avenir (typiquement sur les thèmes liés à la bioraffinerie).
- Intégrer les dimensions non technologiques (design, usages) au sein des adhérents : co-organisation avec ADI de sessions de sensibilisation au design
- Valoriser les entreprises innovantes : annuaire, XyloDating, revue « Esprit des Bois », Newsletter, Conférences des bois, Woodrise Transfert et Valorisation, communications publiques,...
- Valoriser les résultats de projets de RDI labellisés (idem + atelier de restitution/diffusion des résultats).

2.3.2 Faciliter la relation PME/grands groupes sur la chaîne de valeur

Par la facilitation de la mise en relation de groupe de PME avec des personnes des directions des achats des grands groupes via l'action des organisations interprofessionnelles, par l'organisation de sourcing de PME pour des grands groupes en partenariat avec des pôles de compétitivité des domaines « marché », par des groupes de travail offre technologique et demande industrielle, XyloDating ou actions collectives telles que Woodrise Transfert et Valorisation.

2.3.3 Prospective : nouvelles technologies et nouveaux besoins qui vont orienter les marchés à 5-10 ans

Les actions sur cet objectif sont les suivantes :

- Inciter les interactions entre académiques et entreprises via des passerelles recherche et industrie : Equipex, Conférences des bois, Thèses et Masters des bois, réseau GDR,
- Veille en relation avec les partenaires (DGE, FCBA, EFI), études prospectives/marchés,
- Forums et groupes de travail pour les membres où les principales tendances et besoins d'un secteur visé sont discutés et où des projets collaboratifs ou des consortia ad hoc peuvent trouver naissance (XyloDating, Commissions et bureau, partenariats avec les pôles et clusters des domaines marchés,...)

2.3.4 Recherche et innovation collaborative

- Détection /émergence de projets collaboratifs : par l'Interclustering, l'accompagnement individuel au montage de projets
- Recensement des experts en montage de projets (y compris européens) pour les entreprises. L'objectif est d'en avoir 5 à terme, 3 en 2019. Certains sont déjà membres de Xylofutur.

Les indicateurs de cet objectif sont le nombre de projets collaboratifs labellisés/financés dans l'année. Pour 2019, la cible de cet indicateur est de 16/12, en diminution par rapport à l'objectif initial, car adapté aux résultats des premières commissions de labellisation.

2.3.5 Schémas de valorisation et PI

Cet objectif comprend 3 actions :

- Sécurisation des projets d'innovation et de développement des PME : facilitation de l'utilisation des outils existants par un relais de communication et de la mise en relation
- Gestion de l'emploi et des compétences liées à l'innovation (Xylo-sup, CMQ Forêt Bois)
- Mise en relation des entreprises innovantes avec des experts et via des financements dédiés, les orienter sur des prestations de conseil.

2.3.6 Faciliter le financement de la RDI

- L'identification des fonds existants et l'information des adhérents favorisent le financement par des leaders industriels de projets innovants (fonds d'investissement),
- Aide à la sollicitation de financements locaux/régionaux (veille et information sur les financements : 4 AMI par an ; et organisation de sessions d'information en partenariat avec les financeurs concernés et des experts).
- Cas particulier du financement innovant des reboisements en forêt : participation aux réunions, en lien avec le CSF.

2.4 Développement international : Renforcer le positionnement international de la filière Forêt-Bois-Papier

2.4.1 Renforcer le positionnement européen du pôle et de ses adhérents

Afin de renforcer sa présence sur la scène internationale, Xylofutur fait appel à plusieurs leviers :

- Participation à des colloques/salons/groupes de travail internationaux, dont identifiés en 2019 : WOODRISE à QUEBEC, SINAL, Forum Bois Construction en avril, rencontres WOODRISE à Genève (Suisse) en février, Workshop SUSTFOREST plus (Mai, Portugal), Workshop franco-finlandais sur la bioéconomie (Juillet, Finlande), Workshop Benchvalue à Limoges en mai.
- Réalisation d'une page du site web en anglais,
- Candidatures à des programmes de financements européens : Xylofutur est candidat sur 2018/2019 à plusieurs projets :
 - WOODRISE Atlantic, projet Interreg Atlantique sur la communication autour de la construction des immeubles en bois moyennes et grandes hauteurs (partenaires espagnols, portugais, irlandais, anglais et français). Ce projet n'a pas été retenu.
 - WOODMARKETS : projet Interreg SUDOE sur la transformation digitale au service de l'industrie du bois de l'espace SUDOE ; partenaires espagnols (Navarre, Pays Basque, Catalogne), portugais et français (Occitanie, Nouvelle Aquitaine). Ce projet a été retenu en phase 1 et la réponse finale est attendue pour juin, le projet pourrait commencer en septembre pour Xylofutur.
 - IMIP : Projet Interreg SUDOE, sur l'utilisation du Bois et du liège dans la construction. Dossier également remis en phase 2, avec des partenaires espagnols portugais et français. La réponse est attendue en juin, et la participation de Xylofutur aurait lieu à partir de 2021. Xylofutur a été intégré dans le projet grâce au FCBA.
 - WOODFORVALUE : Projet INNOSUP 01-2018-2020, le dossier de candidature a été remis début avril avec des partenaires allemand, espagnols, belge, finlandais, grec, slovaque, autrichien et français.

Le but principal est le renforcement de l'utilisation en cascade des matériaux à base de bois et de l'économie circulaire en ligne avec la stratégie bioéconomie européenne. Xylofutur a été intégré dans le projet grâce à EFI.

- Positionnement du pôle dans les organisations/groupes de travail européens d'intérêt pour la filière bois (voir le réseau de WOODFORVALUE ci-dessus).
- Liens avec les partenaires coutumiers des programmes européens : EFI, FCBA, CNRS, INRA, IRSTEA, USSE, Eurorégion, UPPA, U Bordeaux, GDR Bois, ...
- Partenariat avec des clusters étrangers, à établir ;
- Lier des liens avec les bureaux régionaux à Bruxelles (Nouvelle Aquitaine : 7 personnes, et nouvelles régions d'implantation de Xylofutur) pour des actions de lobbying ou de veille ;
- Rapprochement avec les PCN en lien avec la filière, dans le courant de 2019 ;
- Dynamisation de l'export des entreprises sur les secteurs de la construction bois et de l'aménagement des espaces de vie :
 - Woodrise International : Action collective financée par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et pilote pour le CSF Bois, avant extension possible à d'autres régions. Travail en lien avec CCI International, GEM, Frenchtimber, Business France, AFEX. Xylofutur, encouragé par la Région Nouvelle-Aquitaine et en partenariat avec le FCBA, coordonne cette action. C'est également une opportunité pour le Pôle de Compétitivité d'élargir son éco-système à l'Europe et à l'international. L'objectif est de cette action est d'animer un groupe d'entreprises du secteur de la construction et de l'aménagement des espaces de vie (architectes, bureau d'étude, constructeurs, maîtres d'ouvrage et fabricants) qui souhaitent participer à des journées d'informations sur l'export et à des missions d'affaires dans les pays cibles. Les premiers pays ciblés pour lancer l'expérience sont le Canada, le Japon et les Etats-Unis. A l'occasion de la 2^{ème} édition du Colloque WOODRISE à Québec, Xylofutur organise une mission d'affaires pour la connaissance de la filière bois québécoise, et permettre aux participants d'intégrer un réseau d'entreprises et organismes avec les mêmes centres d'intérêt.

2.4.2 Positionner les entreprises partenaires dans des projets européens

Par des conventions avec des partenaires choisis (Nobatek par exemple), positionnement d'adhérents au sein des réponses à AAP européens. Des sessions d'information peuvent également aboutir à ce résultat.

3. LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration s'est positionné avec clarté en faveur de l'élargissement national du pôle. Cela s'est traduit dans les actions 2018, au travers de la réponse à l'AAC pour la phase 4 des pôles de compétitivité, et de la feuille de route stratégique établie à cette occasion.

Plusieurs éléments viennent compléter cette volonté du CA :

- Chaque nouvelle région d'implantation du pôle sera chapeauté par un Comité Territorial qui élira un Président et deux représentants au Conseil d'Administration de Xylofutur. Ce comité territorial aura pour fonction de définir les thèmes d'animation de la filière Forêt Bois Papier régionale.
- Modification des statuts du pôle, permettant une gouvernance élargie aux membres du pôle originaires des nouvelles régions d'implantation. Les statuts sont actuellement en cours de modification et devront être approuvés par le CA du 6 juin, avant le vote par l'Assemblée Générale du 5 juillet.
Les futurs statuts prévoient notamment la nomination des Présidents des Comités Territoriaux comme Vice-Présidents du pôle, avec l'introduction au CA des 2 membres élus par ces mêmes comités territoriaux. Le nombre de membres du CA sera adapté.
- Le règlement intérieur des commissions de labellisation sera modifié, pour permettre la labellisation des projets issus des nouvelles régions dans des conditions les plus équitables possibles. Une liste d'experts devrait être établie, avec des experts issus de chacune des régions, et dans laquelle seront choisis les experts « labellisateurs » pour chaque commission.
- Pour l'année de création des antennes, le montant de l'adhésion des nouveaux membres devrait être réduit au prorata du temps d'existence de l'antenne. Par exemple, si l'antenne est créée au 1^{er} juin, le montant d'adhésion sera égal à 7/12èmes du montant annuel. Ceci pour favoriser la dynamique de démarrage des antennes.

La gouvernance consciente de la fragilité financière du pôle reste très vigilante sur la maîtrise des dépenses, et notamment lors de l'implantation des antennes.